



Collège G. JAUME
Cité scolaire Gustave Jaume
Avenue Henri Becquerel
26700 PIERRELATTE



District Drôme Ardèche
de Football

Atome Sports Football Pierrelatte

DOSSIER DE CANDIDATURE **SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL**

en 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Au collège G. JAUME, cité scolaire Gustave Jaume
Année scolaire 2025-2026

Recrutement : zones Pierrelatte et proximité ; Saint Paul Trois Châteaux et proximité ; Donzère et proximité ; Bourg Saint Andéol et proximité.

Section labellisée par la F.F.F. et le Ministère de l'Education Nationale.

TESTS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

Mercredi 16 avril de 14h00 à 17h00

Au complexe sportif Jaume avenue Pierre de Coubertin (sur le terrain de football à côté de la piscine municipale de Pierrelatte) pour tous les élèves candidats

**Date limite de dépôt du dossier de
candidature au collège G. JAUME :
VENDREDI 04 avril 2025**

Présentation de la section sportive football

La **Section Sportive Scolaire Football** du collège Gustave JAUME ouverte aux filles et aux garçons concerne les niveaux 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} et fonctionne en partenariat avec le **Conseil Départemental de la Drôme**, le **district Drôme Ardèche de football**, le **club de football de Pierrelatte** et la **ville de Pierrelatte**.

La Section Sportive Scolaire Football 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} :

- Ouverte aux élèves qui résident dans les communes de Pierrelatte ou proches de Pierrelatte telles que Donzère, St Paul Trois Châteaux, Bourg St Andéol.

Les élèves hors secteur (qui ne dépendent pas du collège JAUME) doivent faire une demande de dérogation au motif de parcours scolaire particulier.

Ce document est à demander à l'établissement d'origine qui transmettra à la direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

ATTENTION ! *Faire son inscription dans son collège de secteur en parallèle au cas où la dérogation est refusée ou si l'élève est non admis à la section foot.*

L'admission à la section sportive se fait sous réserve d'un dossier scolaire et d'un comportement satisfaisants ainsi que de la réussite aux tests d'évaluation (épreuves physiques, techniques et tactiques en football).

Les élèves retenus devront être **licenciés en club en 2025-2026**, doivent avoir des compétences certaines pour le football et présenter un dossier scolaire satisfaisant ainsi qu'un **bon état d'esprit**.

Sa capacité d'accueil est limitée à 32 élèves maximum. (16 élèves en 6° et 5°; 16 élèves en 4° et 3°)

Encadrement

Un encadrement diplômé et en relation constante avec les clubs et le **district Drôme Ardèche de football**. (Un Conseiller Technique Fédéral responsable du suivi des Sections Sportives pour la FFF).

Responsable technique et suivi de la scolarité :

- un professeur d'E.P.S du collège G. Jaume, diplômé animateur sénior de football

Intervenants au niveau des séances :

- un BEES 1^{er} degré de football mis à disposition par le club de football de Pierrelatte et le professeur d'E.P.S diplômé animateur senior de football.

Objectifs des sections sportives scolaires football

- **Aménager le rythme** sportif de l'enfant dans le temps scolaire pour permettre la **réussite de sa scolarité** tout en ayant une **quantité et une qualité d'entraînement optimale en période de préformation** : 2 séances de 1h30 d'entraînement dans le temps scolaire grâce à des horaires aménagés. (directives F.F.F.).

-Les cours d'E.P.S. et les entraînements de la section sportive sont harmonisés pour garantir une vie scolaire et sportive équilibrée : temps scolaire et entraînements étant **terminés au plus tard à 17h**.

Fonctionnement de la section sportive football

- . **Suivi individuel du travail scolaire et du comportement** assuré par le professeur d'E.P.S. responsable de la section football en concertation avec le professeur principal de la classe.
(Possibilité de suspension mensuelle ou trimestrielle si le comportement et/ou les résultats scolaires ne sont pas en adéquation avec la pratique sportive)
- . **Evaluation sportive mentionnée sur le bulletin scolaire.**
- . **Participation aux compétitions UNSS de football de district, départementales, académiques voire nationales au sein de l'Association Sportive du collège.**

Modalités d'inscription

Elèves scolarisés en CM2, 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} en 2024-2025 :

Un dossier de candidature est à télécharger sur le site du Collège G. JAUME :

<https://college-jaume-pierrelatte.web.ac-grenoble.fr>

Ou à retirer au secrétariat du Collège JAUME

à partir de lundi 10 mars 2024

Collège G. Jaume – avenue Henri Becquerel, BP 143 26702 PIERRELATTE Cedex

Tél 04 75 04 06 85 Fax 04 75 98 88 97 mail : Ce.0261090U@ac-grenoble.fr

Ce dossier, à retourner **au plus tard Vendredi 04 avril 2025 au collège Jaume** devra contenir :

- ✓ **la fiche de candidature** ci-jointe avec l'avis de l'entraîneur du club obligatoire.
- ✓ **les bulletins scolaires** des 2 premiers trimestres (sauf pour les élèves du collège G. Jaume).
- ✓ **Le bilan scolaire pour les CM2.**
- ✓ **La photocopie de la licence du club** de football de la saison 2024-2025.

Les épreuves d'évaluation

Important : Le candidat doit se présenter le **mercredi 16 avril 2025 au complexe Jaume Av P. de Coubertin** (à côté de la piscine) avec sa tenue complète de footballeur (protèges tibias obligatoires).

- ✓ épreuves physiques: - vitesse
- ✓ épreuves techniques : - Jonglages
- Conduite de balle (parcours chronométré)
- ✓ Jeu & Match : observation des joueurs dans des situations de type match
- maîtrise technique, sens tactique, qualités morales, qualités physiques et **état d'esprit**.

Admissions. Résultats :

L'admission est prononcée par un jury qui se réunira courant mai 2025. Ce jury est composé du Proviseur de la cité scolaire, de la Principale adjointe du Collège, du professeur responsable de la section sportive, d'un CPE, de l'éducateur Brevet d'Etat du club de football de Pierrelatte. Le jury établit la liste des élèves admis en fonction :

- . du classement aux épreuves sportives de sélection
- . des bulletins trimestriels (résultats et observations)

Les résultats définitifs seront communiqués à chaque candidat mi-juin par mail.

(Pour les élèves hors secteur, faire son inscription dans son établissement de secteur au cas où la réponse serait négative et faire une demande de dérogation)

FICHE DE CANDIDATURE A L'ENTREE EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

NOM

Prénom

Date et lieu de naissance

Adresse

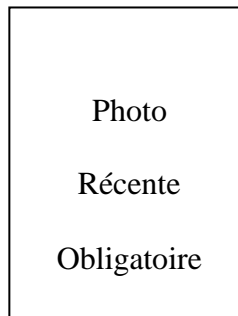
.....

.....

Téléphone

Etablissement scolaire fréquenté en 2024/ 2025.....

Classe 2024/25



RENSEIGNEMENTS SPORTIFS :

Club (nom + ville).....

Niveau de pratique.....

Poste préférentiel : Gardien de but - Défenseur - Milieu de terrain - Attaquant *

***entourer la bonne réponse.**

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB DU CANDIDAT (Valeur technique, sens du jeu, esprit d'équipe, comportement, assiduité...) A REMPLIR AU VERSO

Je soussigné(e) Mme, M.

→ Autorise mon fils, Ma fille,..... à se présenter
aux épreuves d'entrée en section football du collège G. Jaume le **mercredi 16 avril 2024
de 14h à 17h 00 au complexe sportif Jaume** sur le terrain de football Avenue Pierre de
Coubertin (à côté de la piscine municipale de Pierrelatte)

→ Reconnais avoir pris connaissance du mode de fonctionnement de cette section football.

Adresse mail obligatoire :

pour la réponse de la commission section foot

A..... le

Signature des parents :

PS : Ne pas oublier de joindre à cette fiche de renseignements: le certificat médical (si le joueur est non licencié en club en 2022-2023), les résultats scolaires si non inscrit à G. Jaume en 2022-2023, l'avis de l'entraîneur au verso.

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB DU CANDIDAT
(Valeur technique, sens du jeu, esprit d'équipe, comportement, assiduité...)

Valeur technique :

Sens du jeu :

Esprit d'équipe :

Comportement - Assiduité

Nom de l'entraîneur : Signature :

Date :

Mensurations : Entourer pour le choix des tailles :

taille des chaussettes (36 – 38 – 40 – 42 – 44)

taille du maillot (XS - S – M – L)

taille du short (XS -S – M – L)